Consolato Generale d'Italia Metz

Avis n. 24- 2025

APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT POUR FOURNIR LE SERVICE D'ENTRETIEN ET NETTOYAGE EXCEPTIONNEL DU REZ-DE-CHAUSSÉE DU CONSULAT D'ITALIE À METZ

1) POUVOIR ADJUDICATEUR
Consulat Général d'Italie à Metz - contabilita.metz@esteri.it - 7, Bd Clemenceau - 57000 METZ (FRANCE). Responsable de la procédure: Cristina Cireddu

2) OBJET DE LA FOURNITURE
Confier le service d'entretien et nettoyage exceptionnel du rez-de-chaussée du Consulat d'Italie à Metz.
La prestation prévoit:

- Nettoyage profond des vitres des fenêtres et portes-fenêtres ;
- Nettoyage profond des vitres des guichets (accueil, passeports, cartes d'identité) ;
- Nettoyage profond de la porte d'entrée (parties en bois, vitres et décor en métal, intérieur et extérieur) ;
- Nettoyage profond des sols du grand salon principal (décapage) ;
- Nettoyage des grilles et portails externes.

3) PROCEDURE DE CHOIX DU CONTRACTANT
Attribution directe

4) DUREE DU MARCHE
Le contrat est conclu pour une prestation ponctuelle, à effectuer **entre le 10 et le 12 novembre 2025**, hors créneaux d'accueil du public.

5) SUJETS ADMIS
Peuvent participer à la procédure tous les opérateurs économiques qui :

- présentent les 3 formulaires, ci-joints, dûment remplis et signés, ainsi que l'attestation URSSAF;
- présentent les habilitations professsionnelles requises;

6) MODALITES DE PRESENTATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET
Les opérateurs économiques peuvent présenter leur manifestation d'intérêt via une communication en format électronique à l'adresse contabilita.metz@esteri.it, en joignant une copie du document d'identité du souscripteur.

7) CRITERES D'ADJUDICATION
Offre commerciale la plus avantageuse (prix le plus bas), rotation et fiabilité des fornisseurs.

8) DIVERS
Le présent appel n'est qu'une invitation à manifester intérêt et non pas une offre au public ex art. 1336 code civile italien, et n'engendre aucune obligation pour le Consulat Général d'Italie à Metz vis-à-vis des sujets intéressés.
Le Consulat Général d'Italie à Metz se réserve toute décision par rapport à la procédure, y inclus celle d'en modifier les termes, les modalités et les contenus, de la suspendre ou de l'interrompre, quel que soit son état d'avancement, et sans que les intéressés puissent avancer aucune demande de réparation ou d'indemnisation auprès du Consulat Général d'Italie à Metz.
Pour toute clarification ou renseignement supplémentaire, ceux qui sont intéressés peuvent envoyer un mail à l'adresse suivante : contabilita.metz@esteri.it.

La Consule Générale
Antonella Fontana

Firmato Digitalmente da/Signed by:
ANTONELLA FONTANA
In Data/On Date:
giovedì 23 ottobre 2025 15:52:49

✉ 7, Bld. Georges Clemenceau – 57000 Metz (Francia)
☎ 03 87 38 58 70 - email: consolato.metz@esteri.it – sito internet: www.consmetz.esteri.it